



Auderghem

Service Secrétariat
Téléphone 02/676.49.71.
Courriel secretariat@auderghem.irisnet.be
Nos réf. ES/TD

Monsieur Paul-Olivier Dehaye
via Transparencia.be

001887

Auderghem, le **23 FEV. 2017**

Concerne : Demande au nom de la Liberté d'accès à l'information - Manuel sur la loi sur l'accès à l'information

Monsieur Dehaye,

Le 16 février 2017, vous nous demandiez via le site internet transparencia.be à obtenir tout document, manuel, mode d'emploi, note de cours, tutoriel, etc mis à la disposition des employés communaux en vue justement du respect des obligations légales de la commune introduites par la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration dans les provinces et les communes.

Toutes les demandes relatives à cette loi sont traitées via notre Secrétariat communal, sous la supervision directe du Secrétaire communal. Nous avons considéré que cette loi était suffisamment claire pour ne pas nécessiter la réalisation de documentation interne.

Nous vous prions, Monsieur Dehaye, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire communal,


Etienne SCHOONBROODT

Le Bourgmestre f.f.,


Christophe MAGDALIJNS